



COLLECTIF DES CONSERVATOIRES REGIONAUX DES RESSOURCES GENETIQUES

Fédération races de Bretagne, C races Pays de la Loire, C races d'Aquitaine, CR de Botanique Appliquée Rhône-Alpes, Pôle fruitier Bretagne, CR Végétal Aquitaine, CRRG des Hauts de France, CRG Centre-Ouest Atlantique, Divagri, URG Centre-Val de Loire.

Contact :

Collectif des conservatoires régionaux des ressources génétiques

Place du Gal de Gaulle

36400 La Châtre

www.tresorsvivantsducentre.com

contact@urgcentre.fr

CAHIER D'ACTEUR

Collectif des conservatoires régionaux

EN BREF

Les ressources génétiques forment avec les écosystèmes et les espèces les trois niveaux de la biodiversité. Elles sont définies comme étant du matériel génétique végétal, animal ou microbien ayant une valeur effective ou potentielle pour l'humanité. La diversité génétique s'exprime particulièrement dans l'agriculture et l'alimentation : on parle **de ressources génétiques pour l'Agriculture et l'Alimentation (RGAA), ou encore de biodiversité domestique**. Issues d'une longue coévolution avec l'Homme, elles sont inestimables et irremplaçables.

La conservation et l'utilisation de ces RGAA font l'objet de **plusieurs accords internationaux** qui spécifient que **la conservation des ressources génétiques est une préoccupation commune à l'Humanité**.

Aujourd'hui, **une grande partie de cette biodiversité est menacée**. Depuis plusieurs décennies, des acteurs de terrain, associations, collectifs de producteurs agricoles, mettent en œuvre des actions pour assurer sa sauvegarde, mais aussi sa valorisation : cette biodiversité domestique répond à des enjeux **sanitaires, environnementaux, économiques et sociétaux importants**, pour peu qu'elle retrouve sa place dans le paysage agricole et alimentaire actuel.

Si des mesures individuelles de soutien aux agriculteurs existent, ce soutien n'est pas suffisant. La réussite de ces projets est en effet corrélée à l'existence **d'une démarche collective**, qui nécessite un **travail d'animation et de coordination**, aujourd'hui assuré par des conservatoires régionaux dans certains territoires. **Faute de soutien financier** pour ces démarches, les actions actuelles ne permettent pas toujours de sécuriser ces ressources, qui peuvent encore être irrémédiablement perdues.

Pour une stratégie nationale durable de la politique agricole commune, la création de mesures spécifiques destinées au financement de la gestion et de l'animation régionale de la biodiversité domestique est essentielle.

RESSOURCES GENETIQUES DES TERRITOIRES, CHIFFRES ET ELEMENTS CLES

Les RGAA sont pour la plupart rattachées culturellement et historiquement à un territoire. On parle de races et variétés locales.

Les régions françaises possèdent un important patrimoine génétique. Ces races et variétés locales sont très fragiles et soumises à une érosion génétique forte. En bovins, ovins, caprins, **entre 40 et 55 %** des races recensées en France sont reconnues comme menacées d'abandon pour l'Agriculture ; ce chiffre atteint **95 % en avicole, 100 % en porcins. En équidés 100 % des races françaises** sont reconnues menacées. En végétal, il existe une grande diversité de ressources phytogénétiques en France actuellement sous-utilisées et qui pourraient être valorisées en termes de nombres d'espèces cultivées ainsi que de diversité variétale.

SERVICES RENDUS ECOSYSTEMIQUES, STRATEGIES ALIMENTAIRES ET RESILIENCE DES TERRITOIRES

Le réservoir constitué par les RGAA est indispensable à l'innovation et permet de répondre aux changements sociétaux et environnementaux actuels et futurs. L'utilisation durable en agriculture d'une diversité interspécifique et variétale des cultures génère une plus-value écosystémique environnementale, et alimentaire sur le territoire.

Enjeux environnementaux

Les RGAA sont adaptées au territoire d'où elles sont issues ou possèdent une capacité d'adaptation et de résilience, ce qui constitue une force pour le développement d'une agriculture paysanne, respectueuse de l'environnement et de l'humain. Utiliser ces races et variétés, robustes, rustiques et adaptées au contexte pédo-climatique et aux ressources fourragères locales économise fortement les intrants et génère une plus grande résistance au parasitisme et pathogènes divers. Ces systèmes agricoles facilitent d'autres pratiques agroécologiques : par exemple, pour l'élevage des ruminants, ces races permettent le pâturage intégral, ce qui favorise à la fois le bien-être des animaux, la biodiversité floristique, le développement de haies fourragères, et diminue l'impact carbone global du système.

Enjeux économiques

La demande est forte pour ce type de produits originaux et liés au territoire : ces ressources répondent parfaitement aux nouvelles attentes des consommateurs (filières courtes, alimentation locale et diversifiée). Pour les producteurs agricoles, la biodiversité domestique est une voie de diversification à forte valeur ajoutée : les produits issus de ces ressources, très qualitatifs, débouchent parfois sur des filières spécifiques allant même jusqu'à la création de signes officiels de qualité. Cette typicité et cette identité offrent également des perspectives de développement économique pour les acteurs du tourisme et de la gastronomie.

Enjeux patrimoniaux

Les races et variétés d'un territoire contribuent à son identité, son histoire, ainsi qu'à son rayonnement touristique et gastronomique. Il s'agit d'un patrimoine vivant à préserver et à transmettre aux générations suivantes.

Enjeux alimentaires

Les RGAA assurent le maintien d'une forme de souveraineté alimentaire sur un territoire, et garantissent une diversité de l'alimentation par la richesse des goûts, des formes, des couleurs et des saveurs. Par ailleurs, les valeurs nutritionnelles des aliments qui en sont issus se révèlent souvent extrêmement intéressantes.

Enjeux de résilience

Les RGAA, au-delà de ces valeurs effectives, constituent un réservoir de diversité génétique qui représente un potentiel de réponse face aux incertitudes et risques de l'avenir tels que des problématiques sanitaires ou économiques. Elles sont en particulier essentielles dans la réflexion du monde agricole pour s'adapter face au changement climatique.

Sur bien des aspects, on constate ainsi que ces ressources génétiques **s'apparentent à des ressources naturelles** au même titre que l'eau ou les énergies renouvelables : **leur gestion est stratégique pour les territoires.**

Les RGAA constituent donc un point de convergence **des deux nouvelles stratégies adoptées par la Commission européenne en mai 2020** en faveur de la biodiversité globale en agriculture et d'un système alimentaire juste, sain et respectueux de l'environnement (programme « **De la ferme à la fourchette ou Farm to fork** »), pour **aider à la compétitivité durable des territoires.**

LE RÔLE DE LA PAC DANS LA SAUVEGARDE ET LA VALORISATION

Une prise de conscience de l'importance de sauvegarder cette biodiversité, a débuté dans les années 80, en témoigne l'émergence d'associations de sauvegarde et de conservatoires régionaux à cette période. L'importance de ces actions de sauvegarde et de valorisation a par la suite été confortée par la signature des accords internationaux portant sur les RGAAs.

Face à la disparition irrémédiable de ces ressources génétiques, de nombreuses actions ont été mises en œuvre par ces acteurs de terrain. Ces démarches ont permis de belles réussites : certaines races menacées ont vu leurs effectifs de reproducteurs augmenter, des variétés anciennes qu'on pensait définitivement perdues ont été remises en culture... Mais ces progrès restent encore insuffisants pour assurer la durabilité de ces ressources et leur apport potentiel écosystémique au territoire.

Une grande partie de ces actions a été soutenue par les MAEC génétiques, qui indemnisent les agriculteurs du surcoût que constitue l'élevage ou la culture de ces ressources. Ces mesures peuvent soutenir efficacement les producteurs agricoles de façon individuelle. Cependant, par manque d'animation et de flexibilité du cahier des charges, qui doit pouvoir s'adapter à la situation génétique fragile des ressources concernées, elles sont aujourd'hui sous-utilisées. Pour garantir leur efficacité, il est crucial de veiller à ce que ces cahiers des charges restent opérationnels. Le rôle d'animation des conservatoires de RGAAs, qui relaient les MAEC génétiques sur le terrain, doit donc être soutenu par une mesure pour assurer leur application et leur efficacité.

Par ailleurs, l'expérience montre que les réussites dans la conservation et l'utilisation agricole des RGAAs sont presque toujours le fruit de démarches collectives organisées autour de la valorisation des produits finis. Or, le fonctionnement de ces collectifs nécessite des soutiens en termes d'animation et d'accompagnement technique. Sans ces éléments, les ressources concernées peuvent rapidement être perdues, et ce de manière irréversible.

Le rôle d'animation des filières et des collectifs valorisant des RGAAs, assuré par les conservatoires régionaux, est ainsi crucial à soutenir avec une mesure dédiée.

Pour finir, de nombreuses ressources sont encore dans l'ombre, voire sont considérées actuellement comme perdues. Or la mémoire vivante des races et variétés locales disparaît avec les anciens : il y a urgence à agir pour enrayer la perte irrémédiable de ces ressources. Il est donc nécessaire d'assurer la recherche et la sauvegarde de ces ressources par les conservatoires régionaux ; cela doit impérativement être soutenu par une mesure dédiée.

CONCLUSION

Pour être efficace et optimale, la gestion des RGAAs doit être abordée de façon systémique à l'échelle régionale, dans un continuum d'actions d'inventaire, de conservation/gestion génétique et de valorisation. Il s'agit de repérer les ressources, évaluer leur potentiel, les porter à connaissance des acteurs du territoire, les rendre disponibles pour des projets de valorisation dans les territoires régionaux, notamment auprès de collectifs d'agriculteurs-transformateurs, tout en les sécurisant continuellement, et d'établir des liens entre ces ressources d'une même région.

Nous demandons, pour une stratégie nationale agricole durable, de garantir la sauvegarde et la valorisation de la biodiversité domestique via la création de mesures spécifiques destinées au financement de ces actions, de leur animation et coordination par les structures reconnues gestionnaires et animatrices de ces RGAAs dans les territoires tels que les conservatoires régionaux.